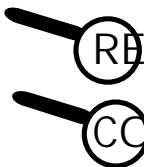


Info.pl@ine

ZOOM sur



RELIQUATS AZOTES

Il est temps de les prévoir

COLZA

Estimer l'azote déjà absorbé avec des pesées

N°17 – 19 janvier 2005 – 5 pages

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 10 janvier :

Normale	Campagne 2004 - 2005			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
17,7	8,0	7,0	14,8	11,2

Les précipitations restent toujours en dessous des normales saisonnières.

Températures du 1^{er} au 10 janvier

	Normale	Campagne 2004 - 2005			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	0,7	4,6	6,0	4,5	5,5
Maxi	5,7	9,4	10,1	9,2	10,2

Les températures au-dessus de la normale activent la reprise de végétation en sortie d'hiver.

Source : Météo-France

ACTUALITES CULTURES

Profitez des prélèvements de reliquats d'azote pour observer les adventices présentes dans vos parcelles afin d'affiner le désherbage de vos cultures.

RELIQUATS AZOTES

La Chambre d'Agriculture vous propose avec le laboratoire SAS des analyses de reliquats à prix préférentiel :

**3 analyses effectuées + 1 gratuite à raison de 37,74 €HT/ parcelle (3 horizons)
Prélèvements par quad possibles : 27 €HT/parcelle**

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 64 79 30 84

A noter : des tarières sont à votre disposition dans les différentes annexes pour tous vos prélèvements.

Rappel rendez-vous des pesées de colza avec votre conseil azote

<p>Le jeudi 20 janvier 2005 de 14 à 16 h dans les annexes de la Chambre d'Agriculture à - Egligny avec Eric Bizot, 5 rue St Félicien (1^{er} étage au-dessus de l'école) - St Pierre-Les-Nemours avec Laurent Proffit, 40 Avenue Léopold Pelletier - Meaux avec Anne Papin, ZI Nord 10 rue des Frères Lumière (EGALEMENT DISPONIBLE le Compteur à Poids de Mille Grains)</p> <p>Le vendredi 21 janvier de 14 à 16 h à la Chambre d'Agriculture au - Mée Sur Seine avec Eric Bizot, 418 rue Aristide Briand (EGALEMENT DISPONIBLE le Compteur à Poids de Mille Grains)</p>

STRATEGIE AGRONOMIQUE

TOURNESOL

Les variétés

Les classiques du groupe précoce à maturité		Sensibilité maladies				Teneur en huile
		phomopsis	sclérotinia			
			collet	bouton	capitule	
<u>ALL STAR RM</u>	Productivité moyenne à bonne	TPS	AS	PS	PS	Moyenne
<u>CELLIO</u>	2004, bonne productivité	PS/TPS	AS		PS	Moyenne
<u>DELLIS</u>	2004, bonne productivité	TPS	PS		AS	Très élevée
<u>ES KARAMBA</u>	2004, bonne productivité	TPS	AS		AS	Moyenne
<u>HELIASUN RM</u>	2004, faible productivité	TPS	PS		PS	Moyenne
<u>PEGASOL</u>	Très productive et régulière	PS	PS		PS	Elevée
<u>PRODISOL</u>	Bonne productivité	TPS	PS	PS	PS	Moyenne
<u>SPIROU</u>	2004, productivité moyenne	PS/TPS	AS/P S		PS	Elevée
<u>SUNSOL</u>	2004, bonne productivité	TPS			AS/PS	Elevée
<u>SWEET</u>	2004, bonne productivité	TPS/R			PS	Moyenne
<u>VITALIA</u>	2004, bonne productivité	TPS	S		AS/PS	Elevée
Les oléiques						
<u>AURASOL</u>	Précoce, bonne productivité	TPS	PS		PS	Elevée
<u>ATOMIC RM</u>	Mi tardive, bonne productivité	PS	PS		PS	Moyenne

TPS : très peu sensible PS : peu sensible AS : assez sensible S : sensible R : résistante
 Les variétés soulignées sont les références des essais.

L'implantation

Ø Quand ?

Dans les 2 premières décades d'avril, semer dans un sol bien ressuyé et réchauffé. La culture doit démarrer rapidement pour obtenir une floraison en juillet et une récolte avant les mauvaises conditions de l'automne (pluie et vent).

Ø Densité de semis

Le peuplement optimum est de 50 000 à 60 000 plantes levées par ha. La densité de semis doit être comprise entre 55 000 et 70 000 graines positionnées régulièrement à 2 – 3 cm de profondeur (4 à 5 si la surface est desséchée). Une densité plus importante pénalisera la culture, surtout si la réserve hydrique est faible.

Ø Précautions

Attention à ne pas créer d'obstacle (lissage) lors de la préparation du sol, afin de permettre la descente du pivot. Les passages répétés d'outils de travail du sol créent des zones de tassement augmentant le risque de carence en bore. Il en est de même lors d'une reprise du sol en conditions humides.

Les semis en non labour (techniques simplifiées et semis direct) sont à réserver aux sols bien structurés et nécessitent une surveillance accrue des limaces.

La fertilisation

Ø Raisonner l'azote

Le tournesol utilise principalement l'azote du sol. Une fertilisation excessive pénalise la culture (développement des maladies, verse, maturité retardée et baisse de la teneur en huile). Les apports d'azote complémentaires se raisonnent selon 2 modes de fonctionnement :

- 1 la méthode Héliotest décrite dans le guide conseil 3 page 160.
Cette méthode permet d'ajuster les besoins exacts de la culture par un apport en végétation sous une forme solide (ammonitrate ou urée) avant le stade 14 feuilles ;
- 2 l'estimation des besoins de la culture (4,5 kg d'azote par quintal de grain produit) et connaître le reliquat d'azote minéral du sol au semis.

		DOSE A APPORTER	
		Si objectif de rendement de	
		25 qx	35 qx
Reliquat d'azote au semis	Faible (30 U)	40 à 80 Kg	Plus de 80 Kg
	Moyen (60 U)	Moins de 40 Kg	40 à 80 Kg
	Elevé (90 U)	Aucun apport	Moins de 40 Kg

Ø Prévenir les risques de carence en bore

Essentiel pour cette culture, il s'agit d'intervenir en préventif pour limiter les risques de carence.

L'apport se réalise au sol avant le semis avec un engrais composé (1,2 kg de bore/ha), ou en fertilisation foliaire (300 à 500 g de bore/ha dans 200 l d'eau), entre le stade 5 paires de feuilles et apparition du bouton floral. Cette seconde forme d'apport est préférable dans les sols filtrants (sables...) et sols calcaires.

Le désherbage

La culture du tournesol demande un sol propre. La plante n'étouffe pas les adventices, et les traitements en post levée se limitent aux antigaminées.

La période d'interculture doit servir à nettoyer la parcelle.

Les programmes sont généralement basés sur 2 passages avec un produit de pré-semis puis un produit de post semis prélevée.

Quelques propositions de programmes

Type de Flore :	Incorporé avant le semis	Post-semis prélevée
Graminées estivales et amarantes, chénopodes, renouées	Trifluraline 1 200 g de ma ou 2,5 l/ha produit commercial, en terre calcaire limiter à 2l/ha produit commercial	AFALON 50L 1,1 l/ha (0,9 l en terre filtrante)
nombreuses dicotes		RACER ME 2,0 l/ha
nombreuses dicotes dont gaillet		CHALLENGE 600 3,5 l/ha
dicotes dont Ammi majus, Ethuse		NOVALL 2,0 l/ha
dicotes dont gaillet et morelles	MERCANTOR GOLD 1,4 l/ha	RACER ME 2,0 l/ha
quelques dicotes variées		PROWL 400 2,5 l/ha

Les antigraminées sont toujours possibles en post-levée du tournesol pour détruire les panics, sétaires et digitaires, ainsi que les folles avoines, ray-grass et vulpins.

Le binage demeure la solution complémentaire de la lutte contre les dicotylédones, surtout lors de conditions sèches limitant l'efficacité des traitements, ou en présence d'adventices difficiles à détruire. Les passages sont possibles dès que les rangs sont visibles et avant le stade 4-5 paires de feuilles.

La protection phytosanitaire

Ravageurs

Surveiller les limaces avant le semis et en cours de levée. Traiter si nécessaire avec un produit adapté (métaldéhyde 5 à 10 K=kg de produit commercial, MESUROL PRO 3 kg ou SKIPPER 5 kg).

En végétation, surveiller les pucerons jusqu'au stade bouton floral. Dès le seuil de 30 % de plantes atteintes, traiter avec un insecticide adapté (AZTEC 0,5 l + huile, ENDURO 0,4 l, KARATE K 1,5 l...).

Maladies

Mildiou

Les variétés actuelles sont résistantes au mildiou pour les races 710 (A) et 703 (B).

Phoma

Ne pas traiter spécifiquement contre cette maladie.

Phomopsis

La première stratégie consiste à choisir une variété très peu sensible ou éventuellement peu sensible.

En fonction du climat de l'année, un traitement pourra s'avérer utile sur des variétés peu sensibles avec un produit tel que INITIAL 0,6 l ou CORVET FLO 2,5 l, ce dernier est aussi efficace contre le phoma.

Sclérotinia

Aucun moyen de lutte en dehors des variétés peu sensible sur cette maladie.

Pour le sclérotinia sur tige, maîtriser les pucerons, la densité et la dose d'azote.

Une récolte précoce permet de limiter les pertes de graines dues au sclérotinia sur capitules.

Faites votre plan prévisionnel de fertilisation !

Le programme d'action Directive Nitrates prévoit l'obligation pour chaque agriculteur de Seine-et-Marne de réaliser pour l'ensemble des parcelles de son exploitation un plan prévisionnel de fertilisation.

Que dois-je inscrire sur mon plan prévisionnel ?

Celui-ci doit contenir au minimum les éléments prévisionnels concernant la gestion de la fertilisation azotée. Ces éléments sont :

- l'objectif de rendement,
- la dose totale d'azote prévisionnelle,
- les dates et les doses prévisionnelles d'épandage pour chaque apport,
- les modalités de gestion de l'interculture (gestion des résidus de cultures, intercultures, ...)

Toutes ces informations doivent être renseignées pour chaque parcelle (ou îlot de parcelles).

Comment calculer ma dose d'azote prévisionnelle ?

La réglementation retient la méthode des bilans comme méthode de raisonnement. Celle-ci est basée sur l'équilibre entre les besoins de la culture et les fournitures d'azote par le sol (RSH, minéralisation de l'humus et des matières organiques, effet du précédent, ...). La différence entre ces 2 postes permet d'estimer le complément d'azote minéral nécessaire pour atteindre l'objectif de rendement retenu.

Quand dois-je faire mon plan prévisionnel ?

Toutes ces informations doivent être renseignées de manière prévisionnelle. C'est-à-dire qu'elles doivent être inscrites sur un document avant l'apport principal sur la culture (par exemple, avant le second apport pour les blés tendres).

Toutes ces informations doivent être disponibles en cas de contrôle et ce pour la campagne en cours mais également pour la campagne précédente. Ces documents serviront de base pour vérifier l'équilibre de la fertilisation azotée, élément qui sera contrôlé à partir de 2006 dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC.

Sur quel support dois-je travailler ?

Le support d'enregistrement est laissé libre. Il peut s'agir d'un document papier (type feuille parcellaire) ou du MEMO CULTURE proposé par la Chambre d'Agriculture. Il peut également s'agir d'un support informatique qui reprend les éléments obligatoires.

En annexe de l'arrêté préfectoral, il existe un exemple de document qui reprend les informations nécessaires à renseigner. Celui-ci vaut pour plan prévisionnel et cahier d'enregistrement.

***Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter
les conseillers de la Chambre d'Agriculture***